



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir **des données sur la formation professionnelle 2020 de l'OPCO-EP**. Il propose une photographie des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL, du secteur et des branches professionnelles.



## RECOURS FRÉQUENT À LA FORMATION

La branche est caractérisée par un réel dynamisme dans l'accès à la formation professionnelle. En effet, elle regroupe 36,9 % des salariés du secteur santé et est à l'origine de 68,0 % des actions de formation. Ainsi, 37,7 % des salariés ont suivi au moins une formation en 2020.



## TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION RELATIVEMENT ÉLEVÉ

Au sein de la branche :

- les salariés enrichissent majoritairement leurs compétences par des stages, financés dans le cadre du plan de développement des compétences (28,3 %). Par rapport au secteur (15,3 %), le taux d'accès à ce dispositif est plus important. Le recours au contrat d'apprentissage est également nettement supérieur à celui du secteur (9,1 % contre 4,1 %). Il s'agit principalement de formations au BP de préparateur en pharmacie.
- les entreprises ayant mobilisé au moins un des dispositifs de formation sont plus utilisatrices du plan de développement des compétences (42,2 %) que le secteur (17,1 %) ainsi que du contrat d'apprentissage (36,7 % contre 11,7 %).

## Données de cadrage 2020<sup>1</sup>

Nombre total d'actions de formation	47 993	70 557	89 175
Effectifs salariés totaux <sup>2</sup>	127 199	344 765	459 600
Nombre d'entreprises formatrices	12 284	20 075	25 364
Nombre total d'entreprises	<b>20215</b>	<b>78 440</b>	<b>102 031</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

## Taux d'accès à la formation (%)

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation <sup>3</sup>			Taux d'entreprises formatrices <sup>4</sup>		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	<b>0,4</b>	<b>9,1</b>	<b>28,3</b>	<b>2,1</b>	<b>36,7</b>	<b>42,2</b>
	1,0	4,1	15,3	3,3	11,7	17,1
	<b>0,8</b>	<b>3,5</b>	<b>15,1</b>	<b>2,8</b>	<b>10,2</b>	<b>17,3</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : Les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche au niveau au niveau des données relatives à l'OMPL.

2 : données estimées.

3 : ensemble des actions de formation.

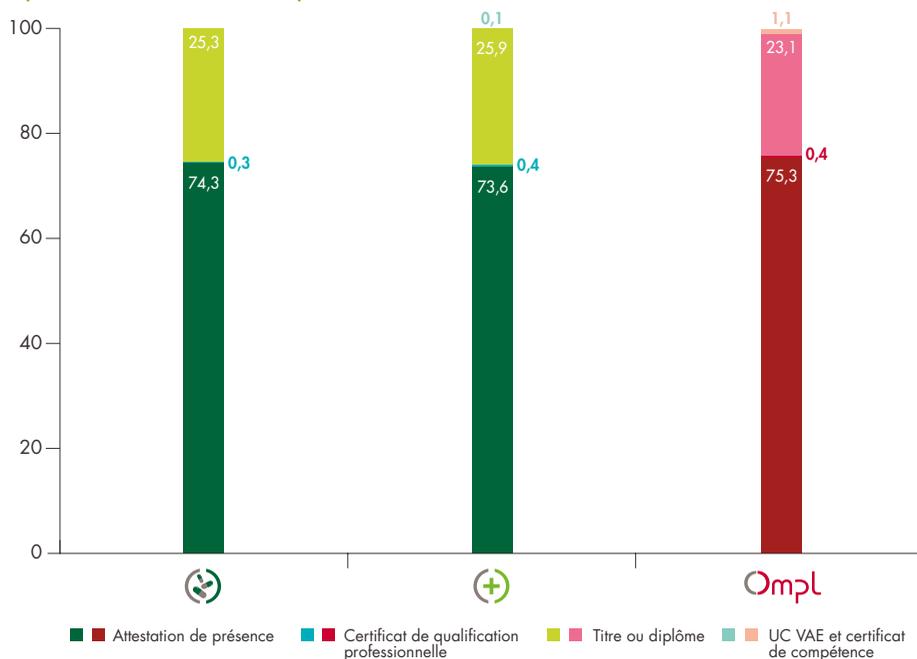
4 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



### LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Pour les salariés de la branche, le renforcement des compétences s'effectue majoritairement par des formations débouchant sur une attestation de présence, 74,3 % (stages et assimilés). À l'exception des titres et diplômes (25,3 %), les autres sanctions sont plus marginales (0,3 %).

Répartition des formations par sanction (%)



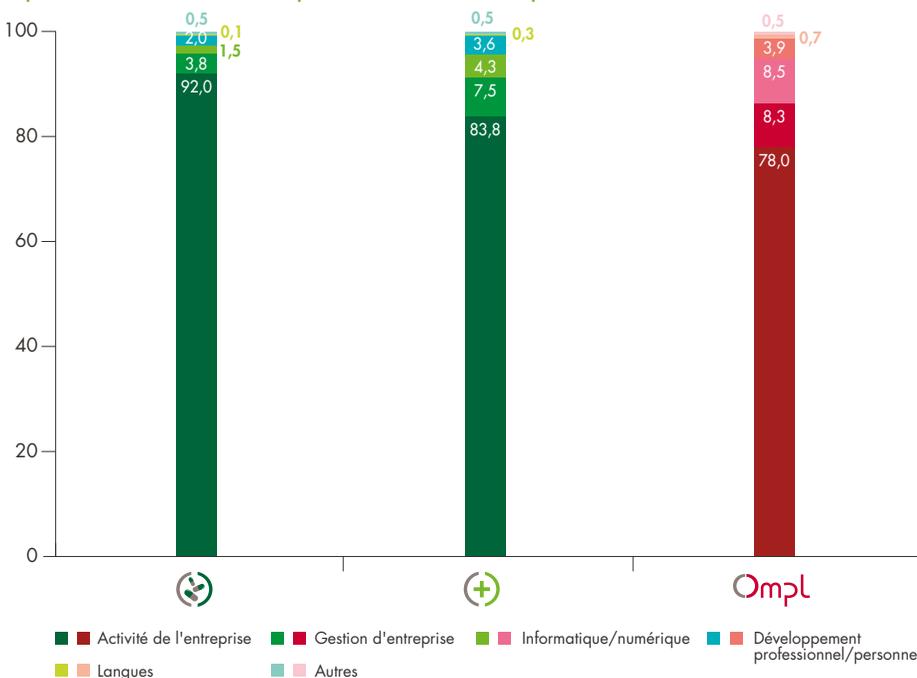
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins de la branche en acquisition de compétences se concentrent dans l'activité première l'entreprise, 92,0 % (BP préparateur en pharmacie, conseil au comptoir, vaccination, ...). En retour, les autres thèmes de formations sont peu investis.

Répartition des formations par domaine de compétences (%)



Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



Secteur santé

Branche professionnelle



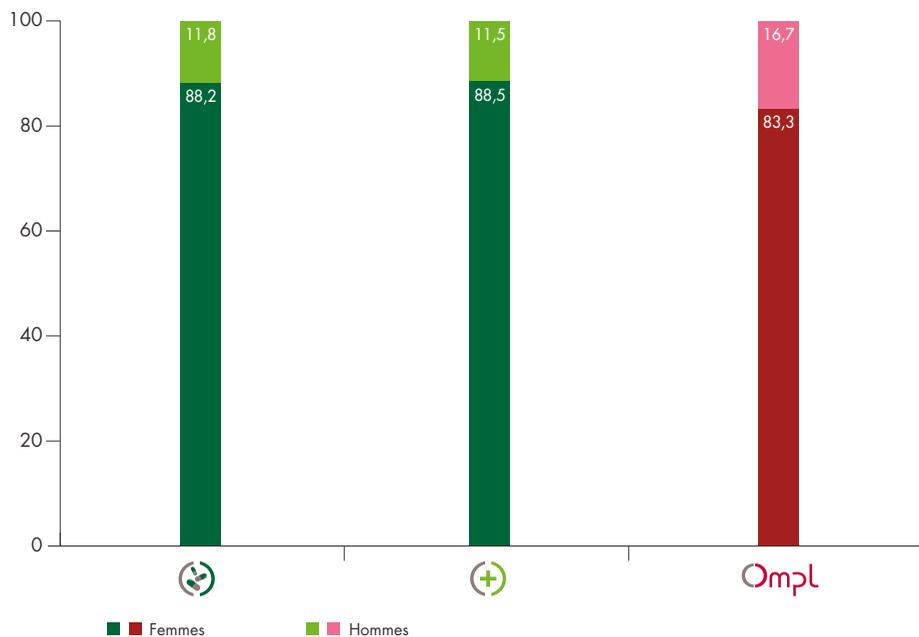
Pharmacie d'officine



### ACCÈS À LA FORMATION DIFFÉRENT SELON LE GENRE

88,2 % des salariés formés sont des femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (estimée à 86,7 % en 2020).

### Répartition des stagiaires par genre (%)



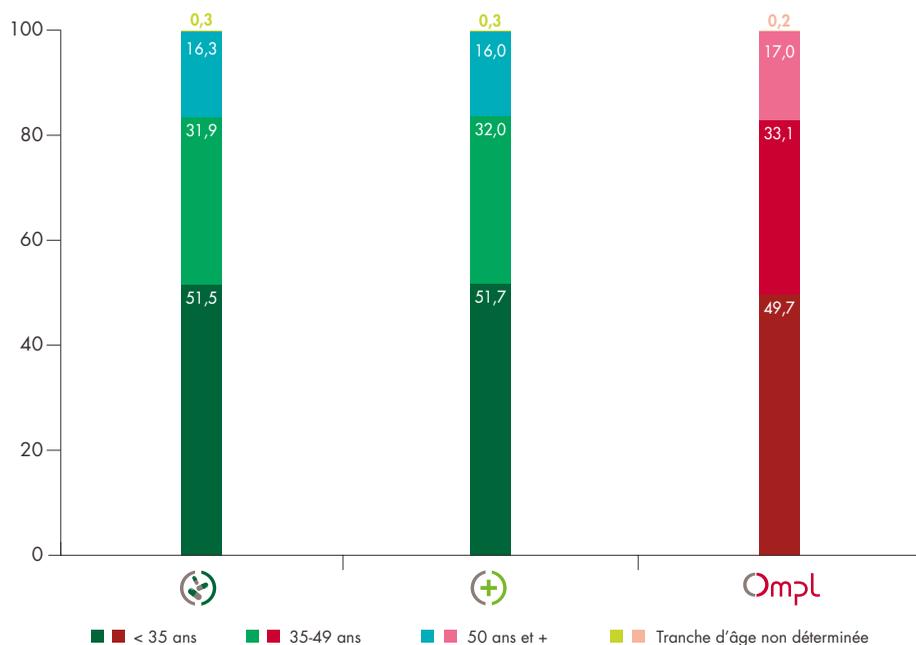
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 51,5 % des formés contre 41,6 % des salariés (part estimée pour 2020). Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

### Répartition des stagiaires par tranche d'âge (%)



Sources : OPCO EP, bases formation 2020.

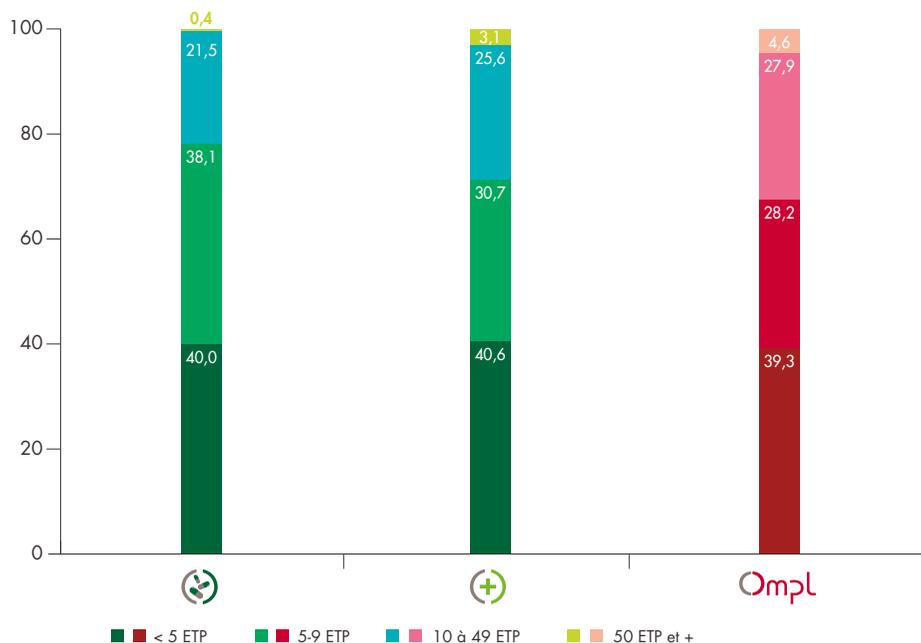


### ACCÈS DIFFÉRENT À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont surreprésentés parmi les stagiaires : 78,1 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 71,4 % des salariés de la branche.

En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 21,9 % des stagiaires contre 28,6 % des salariés.

### Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%)



Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de développement des compétences varie fortement d'une région à l'autre.

Il est :

- maximal pour l'Auvergne-Rhône Alpes (42,6 %);
- minimal pour les DOM (10,8 %).

### Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Capp	PDC
Auvergne-Rhône-Alpes	0,5	5,4	42,6
Bourgogne-Franche-Comté	0,1	5,8	26,6
Bretagne	0,4	6,1	30,7
Centre-Val de Loire	0,1	6,8	19,0
Corse	0,0	7,4	25,1
DOM	1,2	5,5	10,8
Grand Est	0,1	5,8	25,4
Hauts-de-France	0,2	5,9	20,2
Île-de-France	0,7	5,2	28,5
Normandie	0,3	5,7	24,1
Nouvelle-Aquitaine	0,2	6,1	27,3
Occitanie	0,1	6,3	25,3
Pays de la Loire	0,1	6,2	37,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,3	5,9	32,0
<b>Cpro</b>	<b>0,4</b>	<b>9,1</b>	<b>28,3</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Champ : ensemble des actions de formation.